



LOCATION DU BATEAU A QUAI ANNIVERSAIRE (TARIFS 2012 TTC)

Demi-journée :

9h-13h ou 14h-18h : 680 €

Journée complète en semaine :

9h-18h : 1 180 €

Vendredi soir :

19h-4h : 1 380 € (980 € en basse saison)

***Pour les offres de dernière minute,
nous contacter***

Samedi soir :

17h-4h : 1 780 € (1480 € en basse saison)

Dimanche :

11h-18h : 680 €

Heures supplémentaires :

Journée : 170 € de l'heure, soirée : 210 € de l'heure

Notre forfait location comprend :

- la mise à disposition de la totalité du bateau
- un office pour le traiteur et un bar équipé
- le nettoyage des salles
- un écran mural LCD
- 9 tables rondes de dix personnes
- 90 chaises en velours noir
- 9 mange-debout en verre et inox

La location d'un équipement de sonorisation s'élève à 300 €

La location d'un chauffage extérieur pour la terrasse revient à 80 €.

La location et l'installation d'une décoration lumineuse (6 projecteurs à LED) personnalisée à la couleur de votre évènement s'élève à 125 €.

Options possibles :

- une chanteuse variété jazz ou piano bar (2h) pour 300 €,
- un groupe de jazz pour 500 € (duo) ou 650 € (trio),
- l'intervention d'un DJ pour 650 €,
- l'intervention d'un magicien (close up) pour 650 €,
- une animation casino (trois tables de jeux, roulette, Black Jack et dés, animées par trois croupiers) pour 1 380 € ou un quizz pour 1 290 €,
- une soirée cabaret (close-up, spectacle de magie de salon, chanteur et une table de jeu casino ou un DJ) pour 1 300 €.
- prestation d'un agent de sécurité pour 28 € l'heure.

Le traiteur devra être choisi dans la liste des traiteurs partenaires de La Bodega en Seine que nous proposons sur notre site www.labodegaenseine.com.

Attention :

Les prix indiqués incluent une TVA à 7 % pour la location du bateau à condition que la restauration soit facturée par La Bodega en Seine ; si la société ne facture pas la restauration du traiteur, la TVA appliquée sera de 19,6 %, soit une majoration de 12,6 %.

Conditions de règlement : 35 % à la réservation, 35 % deux mois avant la réception et 30 % deux semaines avant.

Un chèque de caution de 3 000 €, non encaissé, sera demandé pour couvrir d'éventuels dommages.